

RÈGLES DU CONCOURS DE CONCEPTION DE TIMBRES

***Jonk Entrepreneuren Luxembourg & POST Luxembourg
avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la
Jeunesse***

Ce concours créatif s'adresse aux jeunes et vise à concevoir un timbre qui sera émis le 4 mai 2027 sur le thème suivant :

GEN-E 2027

Gen-E est le plus grand événement européen dédié à l'entrepreneuriat des jeunes. Il réunit des étudiants de toute l'Europe qui ont fondé une entreprise étudiante ou une start-up et remporté le concours national de leur pays avec l'idée d'entreprise la plus innovante. Gen-E est un lieu d'échange, de créativité et d'innovation où les jeunes entrepreneurs peuvent présenter leur travail et montrer leur potentiel. Cette opportunité leur permet de développer leur projet entrepreneurial, de travailler en équipe, de rencontrer d'autres jeunes motivés venus de toute l'Europe et de se faire peut-être des amis pour la vie.

Dans le cadre du concours Gen-E, nous vous invitons à créer une illustration originale qui reflète l'esprit de Gen-E. Vous pouvez utiliser le style artistique de votre choix : réaliste, graphique, manga ou tout autre style que vous souhaitez. Votre dessin doit bien sûr mettre en avant le thème du concours GEN-E 2027, mais aussi avoir un lien avec le Luxembourg. Les thèmes directeurs sont l'entrepreneuriat, la résilience, l'innovation, la créativité et la collaboration. Contribuez au plus grand événement européen de ce genre, qui aura lieu pour la première fois au Luxembourg.

Avec un peu de chance, vous trouverez votre création sur un timbre l'année prochaine !



Conditions de participation :

1. Pour que POST Luxembourg puisse utiliser votre illustration, un formulaire de consentement entièrement rempli est requis. Si vous êtes majeur, vous pouvez signer vous-même le formulaire de consentement (voir Annexe 1). Sinon, vos parents ou autres tuteurs légaux doivent le signer (voir Annexe 2).
2. Les élèves **de plus de 15 ans fréquentant un lycée au Luxembourg** sont éligibles à la participation. Un enseignant peut participer avec toute la classe. Cependant, il est également possible de participer individuellement, car la participation est volontaire.
3. Un jury composé d'un représentant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, de deux représentants de Jonk Entrepreneuren Luxembourg (JEL) et de deux représentants de POST Luxembourg évaluera les illustrations soumises. Les critères d'évaluation incluent les éléments suivants : thème, originalité, qualité du design et adéquation en tant que timbre.
4. Il convient de prendre en compte que le dessin sera représenté sur un timbre. L'illustration sera donc fortement réduite, c'est pourquoi le contenu et la composition doivent être ajustés en conséquence.
5. Le dessin peut être réalisé par une ou plusieurs personnes (maximum 3). Cependant, afin d'assurer l'originalité des œuvres soumises et d'encourager la créativité des participants, les illustrations doivent être réalisées sans recourir à l'intelligence artificielle. **Les illustrations créées avec l'IA ne seront pas prises en compte !**
6. Chaque illustration doit être accompagnée d'un court **texte explicatif** (en allemand, français ou anglais) expliquant l'illustration et les raisons des choix artistiques choisis.
7. Matériau et conception : Les dessins doivent de préférence être soumis sur un papier à dessin adapté à la technique choisie et ne doivent pas dépasser le format de **24 x 31 cm**. Des œuvres numériques sont également possibles (**300 – 600 dpi, TIFF, PNG ou PDF**).

Toutes les techniques de dessin et d'illustration peuvent être utilisées ou combinées entre elles (aquarelles, crayons de couleur, acryliques, œuvres numériques sur ordinateur, etc.). Cependant, les techniques de collage ne sont pas recommandées car elles sont généralement moins adaptées à la reproduction sous forme de timbre.

Les dessins ne doivent pas contenir :

- Marques, noms commerciaux, logos,
- Textes explicatifs, légendes ou bulles de dialogue de bandes dessinées ;

- Les informations généralement présentes sur les timbres (« Postes », « Lëtzebuerg », « E 50g », etc.). Ces informations sont ajoutées par POST Luxembourg ;
 - Portraits de personnes célèbres ou autrement reconnaissables (mais les figures sont autorisées).
 - Des représentations fortement politiques ou discriminatoires d'une quelconque manière.
8. Les prix suivants seront décernés (par œuvre) aux lauréats :
1. Prix : 750 €
 2. Prix : 500 €
 3. Prix : 250 €

Les gagnants seront informés par écrit par courrier. Cependant, il convient de noter que seul l'illustration du ou des lauréats du premier prix apparaîtra sur le timbre.

9. Le(s) nom(s) des jeunes artistes sera mentionné dans la marge du timbre correspondant, à condition que l'autorisation ait été accordée.
10. Les œuvres créées numériquement peuvent être soumises via le site web de JEL : <https://jonk-entrepreneuren.lu/fr/concours-timbre-gen-e/>. Les dessins réalisés sur papier doivent être envoyés par courrier à l'adresse suivante :

Jonk Entrepreneuren Luxembourg
B.P. 3056
L-1030 Luxembourg

Date limite : 22 novembre 2026 (reçu avant 23h59)

11. Les documents suivants doivent être joints à tous les dessins : le texte explicatif selon le point 6 et la déclaration complète de consentement avec les coordonnées de l'artiste. Important : si plusieurs étudiants ont travaillé sur l'œuvre, une déclaration de consentement est requise pour chaque personne.

Note : Une possibilité supplémentaire pour votre dessin !

Certains des dessins soumis (à l'exception de l'illustration gagnante) peuvent également faire partie d'un album d'autocollants de collectionneur. Des autocollants seront créés à partir de dessins sélectionnés, qui seront ensuite distribués gratuitement dans le cadre de Gen-E. La participation à l'album d'autocollants est volontaire. Vous ou vos tuteurs légaux pouvez décider dans le formulaire de consentement si votre dessin peut être utilisé à cette fin. Même si vous n'êtes pas d'accord, vous pouvez participer normalement au concours.

ANNEXE 1 : DÉCLARATION DE CONSENTEMENT POUR LES PARTICIPANTS ADULTES

Concours – Utilisation de mon œuvre pour un album de timbres (obligatoire) et d'autocollants de collection (optionnel).

1. Informations sur le participant

Prénom et nom de famille : _____

Date de naissance : _____

École / Classe : _____

Adresse e-mail : _____

Adresse : _____

2. Informations sur l'œuvre d'art

Titre / brève description de l'œuvre :

Les œuvres mentionnées ci-dessus ont été soumises dans le cadre du concours organisé par Jonk Entrepreneuren Luxembourg et POST Luxembourg.

3. Consentement à l'utilisation de l'œuvre d'art pour un timbre

J'accepte par la présente que mon œuvre soumise au concours puisse être utilisée par POST Luxembourg / POST Philately pour la conception et la production d'un timbre, d'enveloppes, cartes vues et de cachets postaux spéciaux.

Mon consentement inclut, en particulier, le droit de :

- utiliser tout ou partie de l'œuvre pour la conception du timbre et des produits dérivés susmentionnés ;
- techniquement traiter, adapter, reproduire ou incorporer l'œuvre dans une mise en page de timbre dans la mesure nécessaire à la conception et à la fabrication du timbre et des produits dérivés ;
- produire, publier, distribuer, vendre et rendre accessible au public le timbre et les produits dérivés résultant ;
- utiliser des images du timbre et des produits dérivés susmentionnés ou de l'œuvre d'art en lien avec le timbre, en particulier dans les médias imprimés, numériques, sites web, réseaux sociaux, communiqués de presse et autres

supports de communication de POST Luxembourg et/ou Jonk Entrepreneuren Luxembourg.

4. Consentement optionnel à l'utilisation de l'œuvre pour un album d'autocollants de collection

- Dans le cadre du concours, il est prévu d'utiliser des œuvres d'art sélectionnées en plus pour la conception et la production d'un album d'autocollants de collection ainsi que des autocollants correspondants.
- L'album d'autocollants et les autocollants qui l'accompagnent ne seront pas vendus, mais seront distribués ou mis à disposition gratuitement dans le cadre des activités et des communications liées au projet.
- L'utilisation de mon œuvre pour l'album d'autocollants de collection est entièrement optionnelle. Mon acceptation ou mon refus de cette utilisation n'affectera pas ma participation au concours, l'évaluation de mon œuvre ou son éventuelle utilisation pour un timbre.

Veuillez cocher :

☐ **OUI**, je suis d'accord pour dire que mon œuvre peut servir à la conception, à la production et à la reproduction d'un album d'autocollants de collection ainsi que des autocollants correspondants.

Ce consentement inclut également la publication et la présentation de mon œuvre ou de l'autocollant résultant en lien avec l'album d'autocollants ainsi que sa distribution gratuite.

☐ **NON**, je ne suis pas d'accord pour que mon œuvre soit utilisée pour un album d'autocollants de collection et des autocollants associés.

Le refus de cette utilisation optionnelle n'affectera pas ma participation au concours ni l'utilisation possible de mon œuvre pour le timbre.

5. Prix en argent et autres rémunérations

- En fonction du classement dans la compétition, des prix (par œuvre, pas par personne) seront attribués.
- L'attribution de ce prix ne donne lieu à aucune autre prétention à une rémunération pour l'utilisation de l'œuvre d'art primée dans le cadre du timbre, de l'album de collection ou de la communication et de la commercialisation qui y sont associées.
- Aucune rémunération supplémentaire ne sera versée pour les usages décrits dans cette déclaration de consentement.

6. Mention de mon nom

Veuillez cocher :

☐ **OUI**, je suis d'accord pour dire que mon prénom et mon nom de famille peuvent être publiés en lien avec mon œuvre, le timbre et/ou l'album d'autocollants de collection.

☐ **NON**, je ne suis pas d'accord pour que mon nom soit publié.

Le refus de mentionner mon nom n'a aucune incidence sur ma participation au concours ni sur l'utilisation de mon œuvre dans le cadre des finalités autorisées par la présente déclaration de consentement.

7. Droits sur l'œuvre d'art

Je confirme que j'ai moi-même créé l'œuvre soumise (ou avec les autres parties spécifiées) et que je ne connais aucun droit de tiers s'opposant à l'utilisation prévue dans cette déclaration de consentement.

Je confirme également que j'ai le droit d'accorder les droits sur mon œuvre mentionnés dans cette déclaration de consentement.

8. Protection des données

Les données personnelles collectées dans le cadre du concours seront traitées par Jonk Entrepreneuren Luxembourg et POST Luxembourg dans le but d'organiser et de gérer le concours ainsi que pour des fins organisationnelles et de communication connexe.

En signant cette déclaration de consentement, je donne mon consentement au traitement de mes données personnelles conformément aux réglementations applicables sur la protection des données telles que définies dans les mentions légales de Jonk Entrepreneuren Luxembourg. Ce consentement peut être révoqué à tout moment avec effet pour l'avenir. La révocation n'affecte pas la légalité du traitement effectué jusqu'à ce moment.

La révocation du consentement en vertu de la loi sur la protection des données n'a aucune influence sur les droits d'utilisation accordés à l'œuvre d'art et en particulier pas sur son utilisation pour la conception et la production du timbre. Les usages antérieurs ainsi que les timbres et autres matériaux déjà produits restent inchangés.

9. Consentement

J'ai lu et compris cette déclaration de consentement. Les consentements individuels ont été donnés par moi volontairement et sur la base des informations ci-dessus.

Lieu, Date : _____

Nom et nom de famille : _____

Signature : _____

ANNEXE 2 : CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ POUR LES PARTICIPANTS MINEURS

Concours Gen-E – Utilisation de mon œuvre d'art pour un timbre (obligatoire) et un album d'autocollants de collection (optionnel).

1. Informations sur l'enfant

Prénom et nom de famille de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

École et classe : _____

Adresse e-mail : _____

Adresse : _____

2. Informations sur l'œuvre

Brève description de l'œuvre :

L'œuvre a été soumise dans le cadre du concours organisé par Jonk Entrepreneuren Luxembourg et POST Luxembourg.

3. Consentement à l'utilisation de l'œuvre d'art pour un timbre

Moi/nous, en tant que représentant(s) légal/légaux de l'enfant mentionné ci-dessus, déclare/déclarons par la présente que je/nous accepte/acceptons que l'œuvre soumise au concours puisse être utilisée par POST Luxembourg / POST Philately pour la conception et la production d'un timbre, d'enveloppes, cartes-vues et de caches postaux spéciaux.

Le consentement inclut, en particulier, le droit de :

- utiliser tout ou partie de l'œuvre pour la conception du timbre et des produits dérivés susmentionnés ;

- techniquement traiter, adapter, reproduire ou incorporer l'oeuvre dans une mise en page dans la mesure nécessaire à la conception et à la fabrication du timbre et des produits dérivés ;
- produire, publier, distribuer, vendre et rendre accessible au public le timbre et les produits dérivés résultant ;
- utiliser des images du timbre et des produits dérivés susmentionnés ou de l'oeuvre d'art en lien avec le timbre, en particulier dans les médias imprimés, numériques, sites web, réseaux sociaux, communications de presse et autres supports de communication de POST Luxembourg et/ou Jonk Entrepreneuren Luxembourg.

Cette utilisation a lieu en lien avec le timbre, sa communication et son marketing.

4. Consentement optionnel pour utiliser **l'oeuvre** pour un album d'autocollants de collection

Dans le cadre du concours, il est prévu d'utiliser des oeuvres d'art sélectionnées en plus de la conception et de la production d'un album d'autocollants de collection de Gen-E ainsi que des autocollants qui l'accompagnent.

L'album d'autocollants et les autocollants qui l'accompagnent ne seront pas vendus, mais seront distribués ou mis à disposition gratuitement dans le cadre des activités et des communications liées au projet.

L'utilisation de l'oeuvre pour l'album d'autocollants de collection est entièrement optionnelle. **Accepter ou refuser cette utilisation n'affectera pas la participation de l'enfant au concours, l'évaluation de l'oeuvre ou son éventuelle utilisation du timbre.**

Veuillez cocher :

☐ **OUI**, je/nous accepte/acceptons que l'oeuvre d'art de mon/de notre enfant puisse être utilisée pour la conception, la production et la reproduction d'un album d'autocollants de collection et des autocollants associés.

Ce consentement inclut également la publication et la présentation de l'oeuvre d'art ou de l'autocollant résultant en lien avec l'album d'autocollants de collection, ainsi que sa communication et sa distribution gratuite.

☐ **NON**, je/nous ne suis/sommes pas d'accord pour que l'oeuvre de mon/notre enfant soit utilisée pour un album d'autocollants de collection et les autocollants qui l'accompagnent.

Le refus de cette utilisation optionnelle n'affectera pas la participation au concours ni l'utilisation possible de l'oeuvre pour le timbre.

Aucune rémunération supplémentaire ne sera versée pour l'utilisation de l'oeuvre pour l'album d'autocollants de collection.

5. Prix en argent et autres rémunérations

En fonction du classement dans la compétition, des prix (par œuvre, pas par personne) seront attribués.

L'attribution de ce prix ne donne lieu à aucune autre prétention à une rémunération pour l'utilisation de l'œuvre d'art primée dans le cadre du timbre, de l'album de collection ou de la communication et de la commercialisation qui y sont associées.

Aucune rémunération supplémentaire ne sera versée pour les usages décrits dans cette déclaration de consentement.

6. Nommer le nom de l'enfant

Veuillez cocher :

☐ **OUI**, je/nous accepte/acceptons que le prénom et le nom de famille de l'enfant puissent être publiés en lien avec l'œuvre d'art, le timbre et/ou l'album d'autocollants de collection.

☐ **NON**, je/nous ne suis/sommes pas d'accord pour que le nom de l'enfant soit publié.

Le refus de mentionner le nom n'affectera pas la participation au concours ni l'utilisation de l'œuvre d'art aux fins autorisées par ce **consentement**.

7. Droits des tiers

Je/nous confirme/confirmons que l'œuvre soumise a été créée à ma/notre connaissance par l'enfant lui-même (ou avec les autres parties spécifiées) et ne viole aucun droit de tiers.

5. Protection des données

Les données personnelles collectées dans le cadre du concours seront traitées par Jonk Entrepreneuren Luxembourg et POST Luxembourg dans le but d'organiser et de gérer le concours ainsi que pour des fins organisationnelles et de communication connexe.

En signant cette déclaration de consentement, je/nous donne/donnons mon/notre consentement au traitement de nos données personnelles conformément aux réglementations applicables sur la protection des données telles que listées dans les [mentions légales](#) de Jonk Entrepreneuren Luxembourg. Ce consentement peut être révoqué à tout moment avec effet à l'avenir. La révocation n'a aucune incidence sur la légalité du traitement effectué jusqu'à ce moment.

La révocation du consentement en vertu de la loi sur la protection des données n'a aucune influence sur les droits d'utilisation accordés à l'œuvre d'art et en particulier pas sur son utilisation pour la conception et la production du timbre. Les usages

antérieurs ainsi que les timbres et autres matériaux déjà produits restent inchangés.

9. Consentement volontaire

Je/nous ai/avons lu et compris ce consentement et donne/donnons volontairement le consentement ci-dessus.

Lieu, Date : _____

Nom du représentant légal :

Signature du représentant légal :

Dans le cas de la garde parentale conjointe :

Nom du second représentant légal :

Signature :

9. Consentement de l'enfant

Si cela est approprié en raison de la maturité de l'enfant, celui-ci sera informé de l'utilisation prévue de son œuvre et pourra également exprimer son consentement en signant.

Nom de l'enfant :

Signature de l'enfant :

_____.